Vendredi 21 Octobre 2016

l'union

10 Faits divers & Justice

Lutte contre les stupéfiants à Franceville...

Jean Okoumaleve inculpé pour détention, usage et vente de cannabis

N.O.

Franceville/Gabon

UN agent de la société Corails construction de Franceville, Jean Okoumaleve, Gabonais de 46 ans, a été appréhendé dernièrement par les éléments de l'Office

central de lutte antidrogue (Oclad) du Haut-Ogooué, pour détention et usage de chanvre indien.

C'est au cours d'une patrouille motorisée, dans la matinée de mercredi 12 octobre, que les agents ont mis le grappin sur le dealer présumé, au quartier Montagne-Sainte, dans le premier arrondissement. A cet instant précis, Jean Okoumaleve s'apprêtait à écouler la marchandise, qu'il gardait soigneusement dissimulée dans un sac. Il s'agit de cinq ballots et d'un cigare d'herbe fraîche de cannabis, pesant environ 1500 grammes. Cette quantité, en réalité,

avait déjà réussi à vendre sur le marché de la drogue. Ce qui explique aussi pourquoi la perquisition effectuée à son domicile n'a rien donné, le filou ayant déjà liquidé tout le produit en

n'était constituée que des

restes du chanvre qu'il

sa possession. Interrogé sur la provenance de ces substances, Okoumaleve, avec force détails, a affirmé se ravitailler à la frontière du Congo, via Léconi. Mais comme c'est souvent le cas en pareilles circonstances, il a déclaré ne pas connaître le nom de son fournisseur, qui se trouverait au Congo.

Présenté devant le parquet de Franceville, le même iour, l'intéressé a été inculpé pour détention, usage et vente de produits stupéfiants. Il a alors été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Franceville, où il attend désormais la date de son procès.

...et à Meyo-Kyè

Anicet Ondo-Edzo appréhendé avec 20 ballots de cannabis

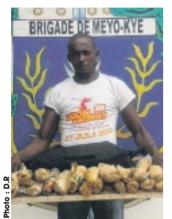
SCOM

Libreville/Gabon

AU cours d'une patrouille, les agents de la brigade de gendarmerie de Meyo-Kyè ont mis la main sur Anicet Ondo-Edzo, Gabonais d'une trentaine d'années, en service dans une entreprise d'exploitation agricole de Bitam. Celui-ci était en possession de 20 ballots de chanvre indien, qu'il aurait tenté d'écouler auprès de ses collègues.

Déféré devant le procureur d'Oyem, le lundi 17 octobre dernier, le présumé dealer a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem.

Le mis en cause se trouve à bord d'un véhicule en provenance du Cameroun, quand il est appréhendé, ce mercredi 12 octobre. Selon les enquêteurs, le jeune



Anicet Ondo-Edzo exhibant ses ballots de drogue.

homme aurait d'abord réussi à déjouer la vigilance des pandores en faction dans les deux premiers postes de contrôle situés sur le trajet. Mais cette chance qui lui sourit jusque-là va s'estomper au village Oveng-Essandone. En effet, lors d'une fouille minutieuse des bagages de tous les passagers, les gendarmes

trouvent 20 ballots de chanvre indien dans un sac de sport, propriété de Ondo-Edzo.

Pris ainsi en flagrant délit

de détention du cannabis, le présumé trafiquant est mis aux arrêts et conduit dans les locaux de la brigade de Meyo-Kyè. Audi-

tionné pendant sa garde à vue, l'intéressé avouera aux gendarmes du district avoir souvent recours, avec ses collègues, à cette substance illicite, l'herbe prohibée leur permettant de faire face à la rudesse des travaux dans les plantations de leur société!

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU GABON

PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COMPETITIVITE

-----UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET No de Prêt: 8341-GA

No. de référence: AMI/004 - 2016/UCP

RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION D'UNE CHARTE GRAPHIQUE POUR L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU GABON (ANPI-Gabon)

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). Le PPIC accompagnera les efforts d'émergence économique du Gouvernement. Ce projet comprend trois composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon), le PPIC souhaite s'attacher les services d'un cabinet pour la conception de la Charte Graphique de l'Agence. Le présent avis à manifestation d'intérêt permet de décrire les missions qui seront assignées à ce cabinet.

I. MISSIONS DU CONSULTANT

La mission consiste, pour le consultant, à concevoir la charte graphique de l'ANPI-Gabon. En outre, le consultant devra faire des propositions adaptées afin de permettre une meilleure lisibilité et visibilité de l'identité visuelle de l'ANPI-Gabon et ses départements. La charte doit présenter une déclinaison du logo par département tout en maintenant une image institutionnelle homogène. Elle devra être conçue et développée conformément aux meilleures pratiques et produit en 2 langues (français et anglais).

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Les Cabinets nationaux et internationaux éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature.
- Déclaration éventuelle de groupement.
- Fiche de présentation du candidat (domaine d'expertise, brochure, plaquette, site web, etc.)
- Expérience générale du candidat durant les (5) demières années. Référence récentes et pertinence en mission similaires, équivalentes
- ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes libellé des missions pays, période d'exécution, état des résiliations.
- État des personnes clés et appui disponibles.

Le PPIC invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- être une agence/cabinet spécialisé en communication et justifier d'une expérience pertinente d'au moins cinq (05) ans dans la conception de logotype, le développement de charte graphique et l'élaboration de document graphique :
- justifier d'au moins trois missions similaires en fournissant des références de logo et charte graphique déjà réalisés et d'attestations de

Le consultant devra fournir pour chacun des personnels, un Curriculum Vitae devant rendre compte des capacités à rendre des services

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un cabinet /firme sera retenu et consulté à partir de la méthode basée sélection sur la Qualification des consultants (OC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID - Version de Janvier 2011", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs on des informations complémentaires par courrier électronique à : ucp.ppicgabon@gmail.com et busamba@yahoo.com ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12 ou 04 12 45 45 aux heures suivantes : de 8h00 à 16h00 (heure locale).

Les plis porteront la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une agence de communication pour la conception d'une charte graphique pour l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon) ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français, présentées en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, pur courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 11 novembre 2016 à 12h00 (heure locale GMT + 1).

Adresse : Unité de Coordination du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité, sis au quartier GLASS/MI-CHEL MARINE, RESIDENCE WATERLOO (REZ-DE CHAUSSEE) - B.P.: 3403 Libreville - Gabon.

Faits d'ailleurs

Lomé/Togo: grave accident de la circulation

Trois blessés graves, dont un est entre la vie et la mort. C'est le bilan du grave accident qui s'est produit mardi à la mi-journée sur le grand contournement de Lomé. Les pneus d'un camion ont éclaté et le chauffeur a perdu le contrôle du véhicule qui est venu percuter plusieurs voitures. La trop grande vitesse semble à l'origine du drame. Le grand contournement reste une voie urbaine où la circulation est limitée.

Les services de secours sont arrivés rapidement sur les lieux. Les victimes ont été transportées au CHU Sylvanus Olympio de Lomé.

Gossas/Sénégal : surpris sur une chèvre, Ibou Sané prétexte l'envoûtement

. L'histoire qui s'est passée dimanche dernier, dans la périphérie de la commune de Gossas est invraisemblable. Ibou Sané, un peintre d'une quarantaine d'années, a été surpris en train de satisfaire ses fantasmes sur une malheureuse chèvre. Mais ce dont il était loin de se douter, c'est que des jeunes qui s'entraînaient sur un terrain vague non loin de là, étaient des témoins de la sinistre scène. Les adolescents, outrés par le triste spectacle qui s'offrait à eux, ont pris à partie Îbou Sané, lui faisant passer un sale quart d'heure. Pour se tirer d'affaire, le peintre a prétexté être victime d'un envoûtement!

Matam/Sénégal : surpris en train de profaner la tombe d'un enfant

Un guérisseur du nom de S. Diarra et son présumé client, M. Ndongo, ont été surpris, samedi dernier, dans l'aprèsmidi, dans le cimetière du village d'Odébéré (Ourossogui, Matam) en train de profaner la tombe d'un enfant de 10 ans, inhumé trois jours plus tôt. Ils cherchaient à y enfouir des gris-gris et les os d'un âne mort. Ils ont été surpris par des villageois, arrêtés et déférés au Parquet. Du coup, ils ont échappé à la furie d'une partie du village qui voulait les lyncher. On a appris par la suite que M. Ndongo voulait venir en aide à sa sœur qui souffre des maux de tête

Rassemblés par COE